

Préfecture du Loiret



ENQUÊTE PUBLIQUE

Demande d'autorisation environnementale déposée au titre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) par la Société TRADIVAL le 19 Décembre 2018 complétée le 29 Mars 2019.

**1 Enquête prescrite par Monsieur le Préfet du Loiret sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la Société TRADIVAL Relative à l'augmentation des capacités d'abattage et de traitement et transformation de matières premières en vue de la fabrication de produits alimentaires pour l'établissement qu'elle exploite sur le territoire de la commune de Fleury-les-Aubrais 45400
45 rue de Curembourg**

COMPTE-RENDU de VISITE

Visite du 17 juillet 2019,

Météo : fortes chaleurs, pas de vent

A ma demande, en présence de Monsieur **FORJET** directeur de la société TRADIVAL et accompagné de Messieurs **TOURNE et BONON** représentant ORLEANS METROPOLE, nous avons effectué une visite des installations du site TRADIVAL ;

Cette visite s'est limitée aux extérieures des bâtiments existants.

- a) Les eaux de ruissellement : en temps normal, ces eaux passent dans un séparateur d'hydrocarbure avant de rejoindre le réseau public.
En présence de pollution (fuite d'ammoniac, incendie, etc...) il existe un moyen de barrage en vue de récupérer les eaux supposées polluées dans un bassin de rétention. Ce bassin a été remis en état, cela fait partie des travaux réalisés.

b) Les eaux usées : la récupération des eaux usées a fait l'objet de travaux réalisés, en vue d'éviter l'écoulement d'eaux usées dans le circuit des eaux de ruissellement avec une possibilité de récupération et de renvoi vers la station de prétraitement. (pas de précision sur le mode de récupération).

Les installations de prétraitement se situent dans un local fermé, ventilé et non réfrigéré, (d'où s'échappent de fortes odeurs).

Deux regards à l'air libre permettent un contrôle visuel sur l'écoulement des eaux usées en direction du réseau public.

c) Le sang : à la sortie du bâtiment, le sang est stocké dans une citerne étanche isolée du réseau interne par une vanne. (pas d'odeur particulière).

d) Le fumier : les litières récupérées dans les bétailières sont stockées à l'extérieur dans des bennes sur une plate-forme proche des airs de lavage. (dégagement d'odeur)

Précision fournie par Monsieur FORGET, l'enlèvement des bennes a lieu le vendredi de chaque semaine.

Conclusions :

On relève trois types de travaux :

- Les travaux réalisés :
La remise en état du bassin de rétention des eaux de ruissellement, le principe de récupération des eaux usées, la récupération du sang dans une citerne étanche. La création d'un poste de surveillance.
- Les travaux en cours de réalisation :
Réaménagement de la boyauderie
- Les travaux projetés :
Installation de prétraitement dans le cadre de la remise en service de la partie boyauderie,
La remise en état d'une plate-forme de lavage des bétailières,
La création de 695m² destinés à recevoir principalement des installations de réfrigération.

A ce jour il n'existe aucun contrôle efficace et permanent des eaux usées à la sortie de l'établissement. Il est précisé que les services de la Métropole ne rencontrent pas de difficulté particulière pour accéder aux différents points de contrôle.

IL est nécessaire d'établir un protocole d'intervention entre les services d'ORLEANS METROPOLE et la Société TRADIVAL notamment en ce qui concerne le rejet des eaux de ruissellement polluées.

Le Commissaire Enquêteur



Pierre BOUBAULT